



Délibération

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

2018 – 166 BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Président de séance : Monsieur Jean-Philippe MACHON

Etaient présents : 32

Jean-Philippe MACHON, Marie-Line CHEMINADE, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Françoise BLEYNIE, Frédéric NEVEU, Liliane ARNAUD, Marcel GINOUX, Céline VIOLLET, Dominique ARNAUD, Annie TENDRON, Gérard DESRENTE, Jacques LOUBIERE, Danièle COMBY, Jean ENGELKING, Dominique DEREN, Christian SCHMITT, Christian BERTHELOT, Marylise MOREAU, Philippe CREACHCADEC, Bruno DRAPRON, Nicolas GAZEAU, Caroline AUDOUIN, Mélissa TROUVE, Aziz BACHOUR, Erol URAL, Brigitte BERTRAND, François EHLINGER, Philippe CALLAUD, Laurence HENRY, Josette GROLEAU, Serge MAUPOUET.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Renée BENCHIMOL-LAURIBE à Philippe CALLAUD, Claire CHATELAIS à Caroline AUDOUIN, Brigitte FAVREAU à Josette GROLEAU.

Secrétaire de séance : Caroline AUDOUIN

Date de la convocation : 04 décembre 2018

Date d'affichage : 17 DEC. 2018

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Considérant la nécessité de procéder à un ajustement des crédits du budget « Assainissement collectif »,

Après consultation de la Commission « Gérer » du jeudi 29 novembre 2018,

Il est proposé au Conseil de se prononcer :

- Sur la décision modificative n°2 du Budget Annexe « Assainissement collectif » pour l'exercice 2018, détaillée ci-dessous :



Section de FONCTIONNEMENT

Nature	Service	Antenne	Libellé	Montant
678	FINA		AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-19 000,00
67			CHARGES EXCEPTIONNELLES	-19 000,00
6811	FINA	OOSS	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	19 000,00
042			OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	19 000,00
023		OOSS	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00
-----------------------------------------	-------------

Section de d'INVESTISSEMENT

Nature	Service	Antenne	Libellé	Montant
2031	ASST		FRAIS D'ETUDES	19 000,00
20			IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 000,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19 000,00
----------------------------------------	------------------

281532	FINA	OOSS	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	19 000,00
040			OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	19 000,00
021	FINA	OOSS	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 000,00
----------------------------------------	------------------

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à la majorité cette proposition.

Pour l'adoption : 28

Contre l'adoption :

Abstentions : 7 (François ELHINGER, Philippe CALLAUD en son nom et celui de Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Laurence HENRY, Josette GROLEAU en son nom et celui de Brigitte FAVREAU, Serge MAUPOUET)

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,
Le Maire,




Jean-Philippe MACHON

En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.